

DU PROPRIETE INDUSTRIELLE ET NOUVELLES TECHNOLOGIES

Directeur de la formation : M. GISCLARD Thibault, MCF Université de Lille.

Objectifs :

Le DU de Propriété industrielle et des nouvelles technologies fournit une formation approfondie dans l'ensemble des domaines du droit de la propriété industrielle, principalement axée sur le droit français et européen, et présentant une ouverture sur les droits applicables dans d'autres pays du monde.

Sont ainsi abordés le droit des brevets, le droit des dessins et modèles et le droit des marques, mais également les règles spécifiques applicables aux créations informatiques ainsi que dans le domaine des biotechnologies, du végétal, et des médicaments.

Public :

Salariés, professionnels libéraux, particuliers, travailleurs indépendants, demandeurs d'emploi...: Avocats et juristes d'entreprise souhaitant se spécialiser en droit de la propriété industrielle; Ingénieurs, chercheurs, salariés ou consultants en marketing ou dans le domaine de la recherche et du développement souhaitant acquérir les connaissances fondamentales en droit de la propriété industrielle.

Étudiants : Étudiants en droit souhaitant compléter leur formation en droit de la propriété industrielle ; Étudiants en médecine, pharmacie, sciences de la matière, sciences de la vie, en écoles d'ingénieurs, ou en écoles de commerce souhaitant acquérir des connaissances de base en droit de la propriété industrielle.

Formation ouverte en :

- Formation Initiale (FI)
- Formation Continue (FC)
- EAD

Compétences :

Le DU de Propriété industrielle et des nouvelles technologies offre une formation théorique et pratique qui permet d'acquérir les connaissances et les méthodes nécessaires pour établir, conserver, exploiter et défendre les droits de propriété industrielle.

Ce DU forme les praticiens du droit qui veulent se spécialiser dans le domaine de la propriété industrielle, ainsi que les ingénieurs, chercheurs, designers et cadres commerciaux des entreprises innovantes qui souhaitent maîtriser les aspects juridiques des signes distinctifs ou des inventions.

DU PROPRIETE INDUSTRIELLE ET NOUVELLES TECHNOLOGIES

Conditions d'accès :

- Recrutement sur dossier de candidature.
- Titulaire d'une L3 Droit, ou M2, ou diplôme équivalent pour les formations non juridiques ou justifier d'une expérience professionnelle, personnelle ou associative en lien avec le domaine de formation.

Organisation :

Le DU se déroule sur 1 an, soit 120 h de cours, essentiellement le jeudi après-midi. Il démarre en novembre et se termine fin juin. Les examens ont lieu de juin à septembre. Les cours se déroulent à Lille, à la Faculté des sciences juridiques politiques et sociales de l'Université de Lille.

Conditions d'examens :

Trois groupes d'épreuves successives :

- Une épreuve écrite** d'une durée de trois heures sur deux sujets au choix. Le candidat est déclaré admissible à la deuxième épreuve s'il a obtenu une note supérieure ou égale à 10/20.
 - Une épreuve orale** dans chacune des matières suivantes : droit des brevets et des technologies de l'information et de la communication, droit des biotechnologies, droit des dessins et modèles, droit des marques et des autres signes distinctifs, contentieux du droit de la propriété intellectuelle. Le candidat est déclaré admissible à la troisième épreuve s'il a obtenu une note moyenne sur les quatre épreuves orales au moins égale à 10/20.
 - Une soutenance orale** devant un jury du mémoire, dont le sujet devra avoir été défini par écrit au plus tard pour la fin du mois de décembre en accord avec une directrice ou un directeur de recherches membre de l'équipe enseignante du DU.
 - Est admis le candidat ayant obtenu une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble des épreuves.
- Une session de rattrapage est prévue en septembre de la même année.

(Règlement des études disponible auprès du service Formations Tout au Long de la Vie).

Programmes des enseignements :

- Introduction générale au droit de la propriété intellectuelle (10h)
- Brevets – Brevetabilité et titularité (15h)
- Brevets – Délivrance et annulation (10h)
- Inventions Biotech & Pharma (20h)
- Créations informatiques (10h)
- Marques (25h)
- Dessins et modèles (20h)
- Contentieux de la propriété industrielle (10h)

DU PROPRIETE INDUSTRIELLE ET NOUVELLES TECHNOLOGIES

Informations pratiques :

Pour candidater en ligne :

Du 14 juin 2021 au 11 juillet 2021

Du 23 août 2021 au 15 octobre 2021

<https://www.univ-lille.fr/etudes/candidater/>

Puis « Candidater dans une formation hors LMD »

Plus d'informations à télécharger sur la page du DU :

<https://droit.univ-lille.fr/formations/catalogue-des-formations> ou en consultation au bureau des FTLV.

Coût de la formation :

Stagiaire de la formation continue (*demandeur d'emploi, salarié financé, mobilisation CPF¹, non souhait de mobilisation du CPF¹, profession libérale autre organisme de financement...*) : 1 795€ Tarif individuel (*Etudiant, CPF¹ non mobilisable*) : 590€

Formation complémentaire : 295€

Formation à distance (EAD) – Tarif unique : 1795€ + supplément de 400 €

Le nombre de places est limité.

Aucun remboursement n'est autorisé après le début des enseignements (sauf cas de force majeure dûment justifié).

Calendrier : Enseignements et examens de novembre à septembre, essentiellement le jeudi après-midi.

Lieu de la formation : Faculté des sciences juridiques politiques et sociales, 1 place Déliot, 59000 Lille.

Contacts :

Département FTLV (Formations Tout au Long de la Vie)

Bureau A3.07 Faculté des sciences juridiques politiques et sociales

1, place Déliot – CS 10629 - 59000 Lille

Tél. +33 (0)3 20 90 74 62 du-fsjps@univ-lille.fr

¹ Contacter fc-droit@univ-lille.fr pour connaître l'éligibilité.